

Les meilleurs sites Web pour la généalogie

Remonter la piste de ses ancêtres n'est plus l'apanage des spécialistes: la numérisation massive des documents administratifs les rend plus facilement accessible au vulgum pecus, et les logiciels – en ligne ou pas – simplifient la création d'arbres généalogiques complets.

1

Demandez des actes

La France peut s'enorgueillir de posséder les archives des actes de naissance et de décès – en généalogie, les seconds sont tout aussi intéressants que les premiers : il y figure aussi les informations concernant les parents du défunt – probablement les plus complètes du monde. Il n'est en effet pas rare de remonter assez rapidement jusqu'au milieu de XVII^e siècle, grâce notamment à la tenue des registres par les prêtres.

La tâche sera donc d'autant plus facile que vos ancêtres sont Français. Commen-

▲ Les copies intégrales des actes de naissance et de mariage sont réservées aux parents (notamment les descendants) et à certains professionnels, sauf pour les plus anciens: les actes datant de plus de 75 ans sont librement accessibles, tout comme ceux concernant des personnes décédées depuis plus de 25 ans. Les actes de décès, eux, sont en accès libre.

cez par l'aïeul le plus éloigné dont vous connaissez le nom et prénom, ainsi que la date du décès. La demande de copie d'acte de décès s'effectue en ligne, via l'adresse www.acte-etat-civil.fr, auprès de la mairie de la ville dans laquelle il est survenu, ou celle du dernier domicile connu. Selon les cas, elle votre requête sera transmise par voie électronique ou nécessitera une impression et un envoi par la Poste.

La numérisation pourtant effective de tous les documents touche alors à ses limites: la copie de l'acte vous sera envoyée par voie postale. À noter que si le décès a eu lieu à l'étranger, il convient d'interroger le **ministère des Affaires étrangères** via un formulaire dédié (à l'adresse pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html) particulièrement aride, mais qui a le mérite d'exister.

2

Fouillez les archives départementales

Le **Portail national des archives** (francearchives.fr) regroupe le résultat de la numérisation tous azimuts, depuis une quinzaine d'années, d'archives en tous genres au niveau des départements français. Une recherche sur un nom de famille peut s'avérer vertigineuse, tant pour le nombre des réponses que le caractère hétéroclite des sources – fonds photographiques, archives des journaux locaux, « Inventaire des sceaux de Bourgogne », anciens passeports, recueils d'actes du XII^e siècle par le clergé, matricules des soldats lors des dernières guerres mondiales, listes des promus de la Légion d'honneur, etc.: au total plus de 10 millions de documents

▲ Le Portail National des Archives est une source phénoménale de documents. Si certaines pièces sont directement accessibles sous forme numérique, seule la cote d'autres est indiquée: il faudra interroger directement la source pour en avoir copie.



▲ Sur **Mémoire des hommes** sont consignés les dossiers militaires des participants aux différents conflits depuis la Première Guerre mondiale, les décorés pour faits de résistance, et plus généralement toutes les informations issues des archives du ministère des Armées.

sont concernés. Si vous avez déjà circonscrit votre recherche à un département, vous pouvez aussi interroger directement chaque base (archives.paris.fr par exemple). Leurs interfaces n'ont pas encore été uniformisées : certaines, modernes, s'avèrent très efficaces quand d'autres sont d'un autre temps numérique.

3 Fouillez les archives militaires

Ne craignons pas le poncif. Les militaires ont le sens de l'ordre ; en toute logique, leurs archives sont bien tenues. Publié par le ministère des Armées, **Mémoire des hommes** (www.memoire-deshommes.sga.defense.gouv.fr) donne notamment accès à 1,3 million de fiches de militaires décédés pendant la Première Guerre mondiale, 200 000 pendant la Seconde ainsi qu'aux tués pendant les différents conflits du siècle. De manière plus générale, de nombreux documents éclairant cette période sont disponibles, notamment via le site du **Service Historique de la Défense** (www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr) et ses diverses émanations locales, en premier lieu celle de Caen. En Allemagne, les **Arolsens Archives** (collections.arolsen-archives.org) recensent les victimes et survivants du régime nazi ; la recherche directe dans la base de documents peut être doublée, pour s'assurer de ne pas passer à côté d'une pièce importante, d'une demande via un formulaire en ligne. La Shoah est d'ailleurs particulièrement documentée, par exemple sur le site

de **Mémorial de Paris** (ressources.memorialdelashoah.org, cliquez sur *Archives et Documentation*) ou celui du **Centre mondial pour la mémoire de l'holocauste de Jérusalem** (yadvashem.org).

4 Envisagez de payer

Plusieurs portails très complets s'adressent aux apprentis généalogistes, citons notamment **Filae.com** (anciennement **Genealogie.com**), **MyHeritage** ou

Geneanet, probablement le plus puissant de tous – mais pas le plus simple à prendre en main. Outre l'accès à toutes les bases publiques, ils contiennent aussi des millions de documents partagés par leurs utilisateurs – 250 millions d'actes, principalement du XIX^e siècle, pour **Gilea.com** par exemple –, des outils puissants de publication d'arbres généalogiques, etc. Les versions gratuites permettent déjà d'avancer mais vous risquez rapidement de devoir, pour consulter tel ou tel document ou pour accéder aux rapprochements avancés entre parents, passer aux versions Premium : 39,99 € pour 6 mois pour **Filae**, 12,50 € par trimestre sur **Geneanet** ou encore 89 €/an pour **MyHeritage** (59 € la première année).

5 Installez un logiciel

Coté logiciel, c'est pareil. Les versions complètes de **Geneatique 2020** et **Heredis** sont vendues respectivement 130 et 100 €, même si les versions standard (25 et 40 €) suffisent dans un premier temps. Comme les sites précités, ils permettent, après avoir choisi parmi des dizaines de modèles disponibles, de mettre en page et d'organiser de vastes arbres généalogiques, réunissant plusieurs centaines voire plusieurs milliers de personnes. L'échange

| Nom | Prénom(s) | Naiss. | Décès | Événement | Date | Lieu | Epoux / Parents | Source |
|-------------|-----------|--------|-------|-----------|------|----------------|-----------------|--|
| MATHE MATHE | Louis | | | Mariage | | | Conjoint | Arbre de Helen Et Annie.D141 3 Mathe Mathe |
| MATHE MATHE | Antoine | | | Mariage | | Commune Allier | Conjoint | Arbre de Pottsannemarie 1 Mathe Mathé |
| MATHE MATHE | Marie | | | Mariage | | | Conjoint | Arbre de Helen Et Annie.D141 3 Mathe Mathe |
| | | | | Naissance | | Commune Yonne | Père Mère | Arbre de Helen Et Annie.D141 3 |
| | | | | Décès | | Commune Yonne | Père Mère | Arbre de Helen Et Annie.D141 3 |
| MATHE MATHE | Antoine | | | Naissance | | | | Arbre de Pottsannemarie 1 Mathe Mathé |
| | | | | Décès | | Commune Allier | | Arbre de Pottsannemarie 1 |
| MATHE MATHE | Louis | | | Naissance | | Commune Yonne | | Arbre de Helen Et Annie.D141 3 Mathe Mathe |
| | | | | Naissance | | Commune | | Arbre de Helen Et Annie.D141 3 |

▲ La version Premium de **Filae** (9,90 €/mois et 39,99 € pour 6 mois) donne un accès illimité aux sources officielles et à des options avancées de recherche, et permet d'importer directement dans votre arbre des fiches complètes de personnages. Pas d'inquiétude quant à une future portabilité de vos travaux : le format de fichiers Gedcom permet de les exporter pour changer facilement de service ou de logiciel.

Confidentialité

Contemporains | Personnes masquées | Personnes publiques | Réglages experts

| Options | Valeur |
|--|----------|
| Nombre d'années "contemporaines" : les dates et les lieux des individus nés après le nombre d'années choisies seront masqués. | 100 |
| Contemporains possédant un titre de noblesse | Masquer |
| Individus n'ayant aucune date mentionnée (de naissance ou de décès) | Masquer |
| Photos et documents des fiches individuelles pour les visiteurs (toujours affichées avec accès invité ou éditeur). "Afficher" : les médias seront affichés sauf s'ils sont privés ou reliés à des contemporains. "Masquer" : les médias seront masqués aux visiteurs sur tout l'arbre. | Afficher |
| Affichage des notes pour les visiteurs | Afficher |

Valider

▲ À la fois centre de recherche et outil de création d'arbre généalogique, le très populaire **Geneanet** rend publics, par défaut, les renseignements que vous saisissez. Mais diverses options permettent de masquer – partiellement ou totalement – certains parents, par exemple... s'ils possèdent des titres de noblesse.

de données entre logiciels, voire entre services en ligne, et facilité par l'existence d'un format de fichier baptisé Gedcom (Genealogical Data Communication) largement partagé. Les modules d'importation et d'exportation permettent de sélectionner les données à enregistrer – suppression de certaines branches, choix d'une fourchette temporelle, etc.

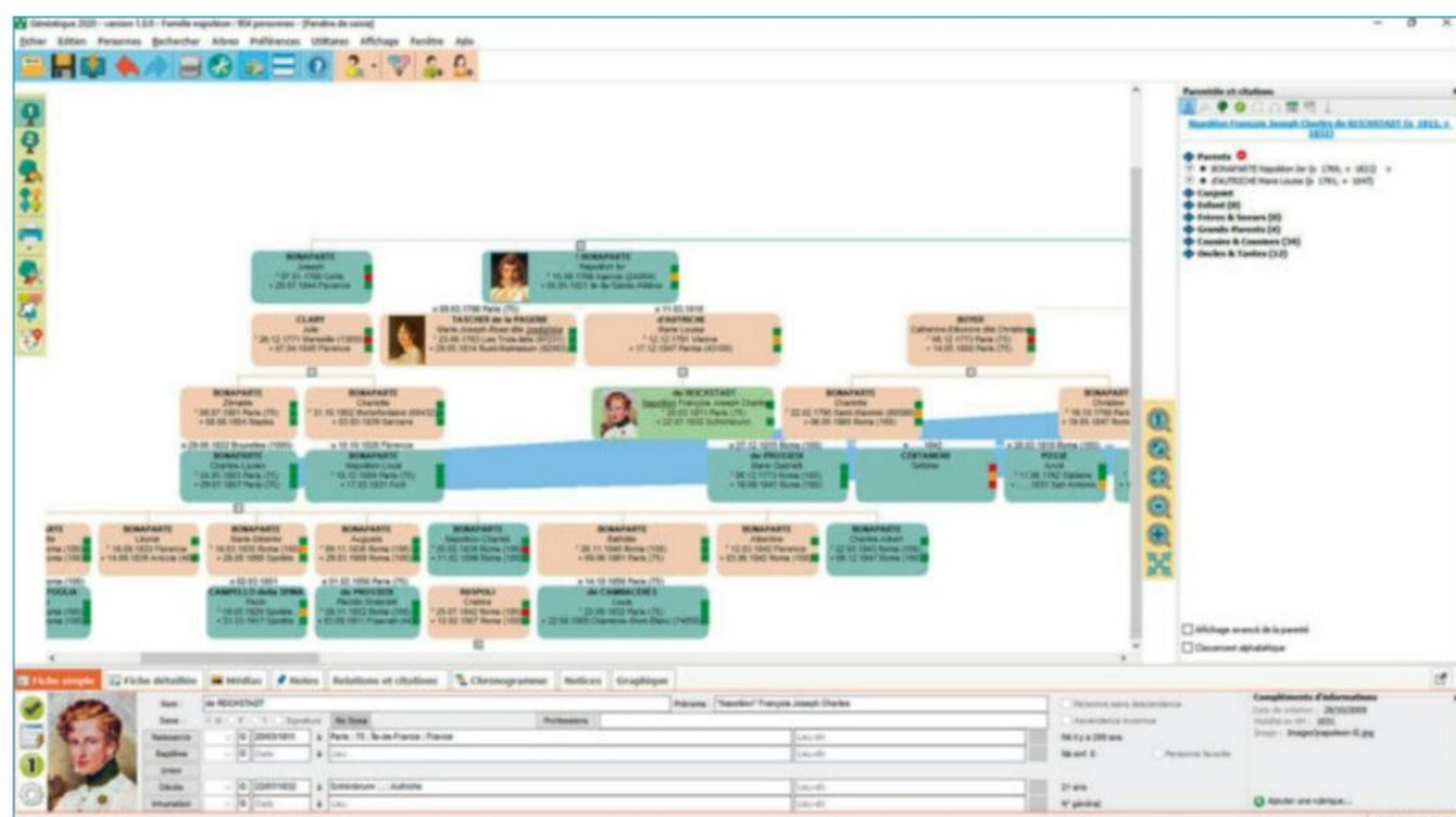


▲ Une simple recherche sur les Groupes Facebook montre la quantité et l'hétérogénéité de ceux consacrés à la généalogie, et l'étendue des services que vous pourrez y trouver.

6 Demandez de l'aide

Les généalogistes amateurs sont souvent de sympathiques acharnés, et forment un milieu dans lequel l'entraide n'est pas un vain mot.

Depuis des années, le site **Le fil d'Ariane** (www.entraide-genealogique.net) accueille vos demandes de coup de main pour chercher dans un fonds inaccessible en ligne, faire une copie d'un acte ou d'un plan cadastral, voire même photographier une tombe ou interviewer un témoin.



▲ Malgré son interface désuète, **Geneatique** est probablement le plus connu des logiciels de création d'arbres généalogiques. La version Classique (25 €) permet de créer des arbres réunissant chacun jusqu'à 500 personnes, ce qui devrait déjà vous occuper un petit moment.

Les bénévoles qui y interviennent sont aussi très calés en paléographie, cette science qui décrypte les écritures manuscrites anciennes, et en identification d'uniformes militaires. De la même façon, **Facebook** accueille des dizaines de groupes réunissant des passionnés, souvent par zones géographiques, qui, contre un simple merci, se feront un plaisir de de vous rendre service. Vous trouverez une liste, non exhaustive quoique très complète, à l'adresse genea-logiques.com/groupe-genealogique-facebook.

7 Partagez votre arbre

Que vous envisagiez de créer votre arbre généalogique sur un service en ligne comme **Geneanet**, **Filae** ou **MyHeritage**, ou que vous utilisiez un logiciel comme **Geneatique** ou **Heredis**, vous avez le choix de le conserver privé ou de le rendre public. Dans le second cas, la mutualisation des informations peut permettre de fournir des ramifications entières à d'autres utilisateurs, de même que vous pouvez récupérer des informations tous azimuts. Attention quand même : l'un des écueils, c'est aussi que les erreurs risquent d'être répétées ad vitam – cela peut aller de la simple coquille lors de la saisie d'un nom propre à l'intégration dans votre parentèle d'un parfait inconnu. Ayez donc le réflexe de vérifier systématiquement tout apport automatique. À noter qu'il est possible de paramétrer ce qui sera réellement public : vous pouvez par exemple masquer certaines branches d'un arbre ou juste les per-

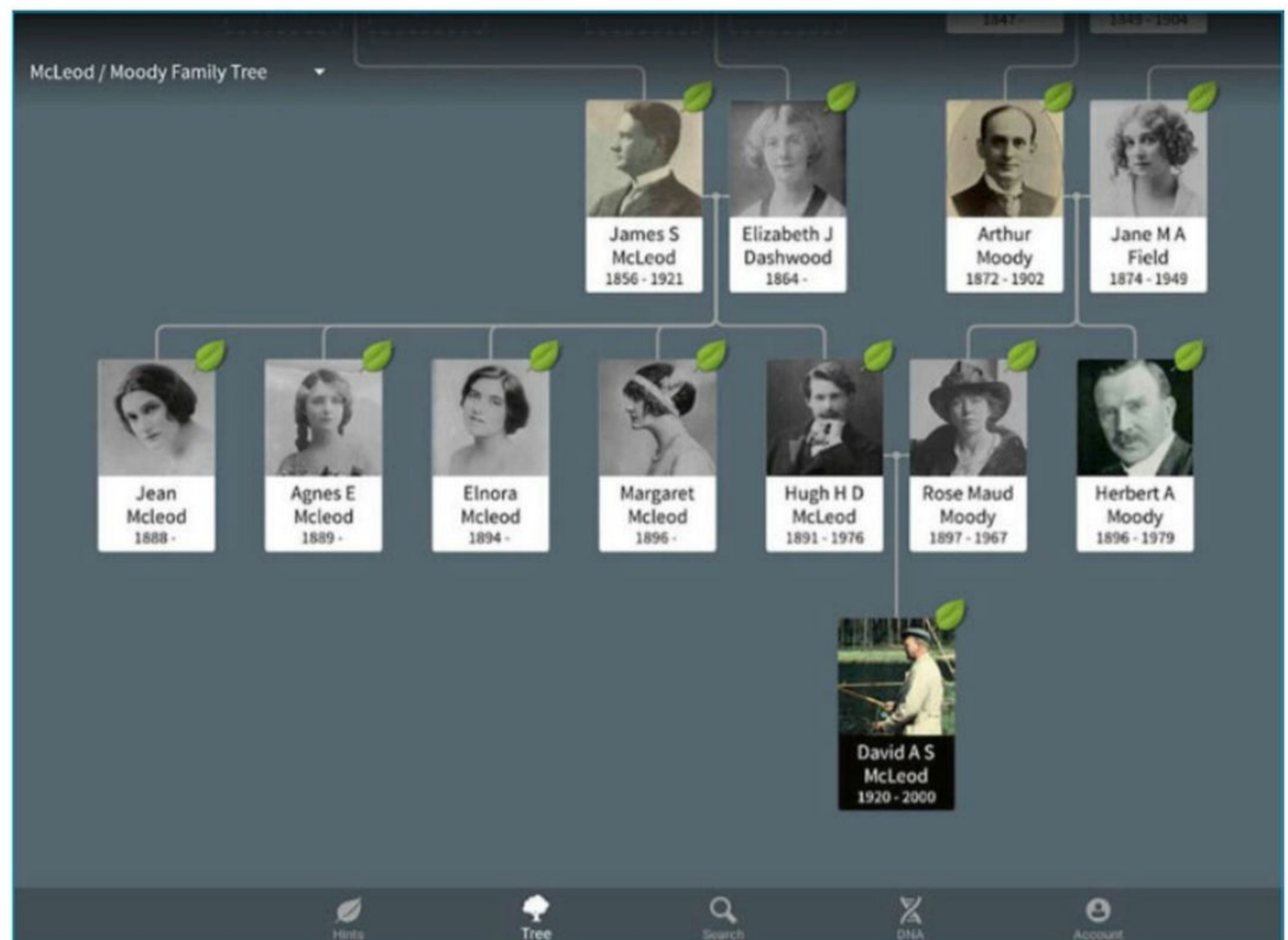
sonnages contemporains (ou encore ne publier que leurs informations de base).

8

Installez une application

Les principaux sites précités, tout comme les logiciels, bénéficient d'une application Android et iOS permettant de rajouter, en période d'itinérance, des informations à vos fiches et arbres généalogiques, par exemple des photos enregistrées in situ – lors de vos recherches administratives, visites de cimetières, etc. – avec synchronisation automatique grâce à votre compte utilisateur. Certains sites multiplient les outils, comme **FamilySearch** avec *Arbre familial* mais aussi *Souvenirs*, spécialisée dans l'enregistrement de documents et la création d'albums de souvenirs. À cet aune, peu d'applications indépendantes réussissent à concurrencer ces mastodontes et leur main-mise sur ce domaine très populaire. ■

Bruno Mathé



▲ Fonctionnant en parallèle avec le site **Ancestry**, l'application éponyme permet de compléter en tous lieux votre arbre généalogique, mais aussi de le montrer aux personnes âgées de votre entourage pas forcément à l'aise avec les outils numériques.

Et si vous analysiez votre ADN ?

Paradoxe : en France, les tests ADN sont interdits sauf dans des cas très précis – recherche de paternité ordonnée par un juge par exemple, ou de prédispositions génétiques par un professionnel de santé. Pourtant, malgré une amende théorique de 3750 €, entre 100 000 et

200 000 Français commandent, chaque année, un de ces tests ADN proposés pour moins d'une centaine de dollars par des sites américains **My Heritage**, **23andMe**, **24Genetics** ou encore **Ancestry DNA** – ce dernier ne livrant officiellement pas en France, mais l'interdiction peut facilement être contournée.

Concrètement, vous recevez par la Poste un kit de prélèvement salivaire, envoyez celui-ci au laboratoire et, quelques jours plus tard, recevez par e-mail les résultats sous forme de pourcentages supposés de vos origines ethniques – par exemple 48 % de Français, 32 % d'Irlandais et 20 % de Malgache. Plus vertigineux, l'interrogation des bases de données des principaux laboratoires – qui s'en partagent l'accès – peut vous indiquer l'existence d'un parent proche, quelque part dans le monde, à condition que ce dernier ait lui aussi fait un test et accepté la publication de son profil...

MyHeritage ADN Arbre Recherche Aide

Méga Vente ADN
Seulement 49 € 79€
Commander
La vente prend fin dans 2 jours

Etonnez-vous
Dévoilez vos origines ethniques et trouvez de nouveaux parents avec notre test ADN.
Seulement 49 € 79€
Commander

Les plus hauts standards technologiques répondent aux prix les plus abordables du marché.

Votre ADN révèle votre patrimoine unique - les groupes ethniques et les régions géographiques de vos origines.

Trouver de nouveaux parents inconnus à travers votre ADN partagé.

▲ Le site **MyHeritage** vous permet de créer votre arbre généalogique et de le compléter en effectuant des recherches parmi des milliards de documents. Mais le site propose aussi des tests ADN – à partir de 49 € - qui vous indiqueront vos origines ethniques.